

Objectifs

Le titulaire de ce certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel du Bâtiment. Le couvreur réalise, répare et entretient les toits des bâtiments (maisons, immeubles, monuments).

À l'issue de la formation l'apprenti(e) du CAP Couvreur doit être capable de :

► Réaliser ou réparer les toitures de tout type de bâtiment quelle que soit leur destination finale. ► Intervenir après la mise en place de la charpente ou autres structures de supports continues ou discontinues. ► Respecter dans le cadre de la transition énergétique les exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécuritaires...). ► Assurer la communication et la préparation. ► Réaliser et contrôler un ouvrage courant. ► Réaliser des travaux spécifiques.



400 Heures/an

Durée 1 ou 2 ans

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.
Rythme de l'alternance
2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA
En moyenne selon le calendrier fixé annuellement.



Rentrée début septembre

Délai d'accès : les inscriptions commencent début février pour un démarrage de contrat conseillé au plus tôt en juin



Formation gratuite

Et rémunérée pour l'apprenti(e)

Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément au niveau de prise en charge validé par France Compétences.

Programme

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

Étude et préparation d'une intervention

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

Réalisation de travaux spécifiques

Habilitation SST

R 408 échafaudages

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

MATIÈRES GÉNÉRALES

Français

Histoire-Géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques et Sciences physiques et chimiques

Éducation physique et sportive

Prévention Santé Environnement

Anglais

Contact : inscription@eco-campus-batiment.fr
T. 01 41 93 40 32 - eco-campus-batiment.fr



Moyen

Alternance de cours théoriques et ateliers pratiques.

Mises en situations réelles avec utilisation des équipements couvrant les activités techniques des diplômés.

Salle de formation équipées d'écrans interactifs, plateaux techniques, salles informatiques, outillages individuels et collectifs, casques VR.

Admission

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3e au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- Sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé

Conditions spécifiques d'admission : nous consulter

Modalités d'évaluation

Au cours de l'année :
Devoirs sur table, QCM, examens blancs, oraux d'entraînements

Obtention du diplôme :
Épreuve ponctuelle en fin de diplôme

Post-diplôme

Poursuites d'étude possibles à l'Éco-Campus du Bâtiment :

- Un Certificat de Spécialisation Zinguerie (1 an)
- Un BP Couvreur (2 ans)
- Changer d'orientation, tout CAP (en 1 an)
- Autres diplômes, consulter le site de l'ONISEP : www.onisep.fr

Prérequis

CAP en 1 an : Être titulaire d'un CAP ou d'un diplôme de niveau 3 et avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec le service développement de l'apprentissage

CAP en 2 ans : Après la 3e.

Sur dossier et après avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec le service développement de l'apprentissage

Débouchés

Le titulaire du CAP Couvreur peut, au sein d'une entreprise de BTP, exercer le métier de :

- Couvreur
- Poseur de panneaux solaires
- Monteur de panneaux photovoltaïques

Possibilité d'évolution après quelques années d'expérience vers un poste de :

- Chef de chantier - Chargé d'affaires
- Chef d'entreprise

Compétences professionnelles visées

Il doit être capable de : Participer à la mise en place des échafaudages avec les protections sous la responsabilité d'un chef d'équipe / Lire et décoder différentes instructions fournies par un plan / Préparer la surface à couvrir / Placer et fixer sur la charpente les supports de matériaux de couverture (tuiles, ardoises, zinc...) / Réaliser et assurer des ouvrages de zinguerie, d'étanchéité, d'isolation extérieure / Appliquer des produits de traitement ou de protection.

Équivalences / Passerelles

Des équivalences et/ou passerelles sont possibles entre filières et pôles métiers (nous consulter).

Blocs de compétences

La validation du diplôme ne peut être réalisée par blocs de compétences, la totalité des blocs doit être validée.

Niveau 3

CAP

Couverture

C

inscription@eco-campus-batiment.fr

T. 01 41 93 40 32 - eco-campus-batiment.fr

2 allée Jules Gravereaux , 94400 Vitry-sur-Seine

Tramway T7 : Moulin Vert

Métros 7 : Villejuif Louis Aragon | Métro 14 : Chevilly Larue

